

AVIS PUBLIC



EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉE par le soussigné Sanny Tanguay, directrice générale et greffière-trésorière
QUE: -

Demande de dérogation mineure

PRENEZ AVIS qu'à la séance du conseil de la municipalité d'East Hereford qui se tiendra lundi, le 4 août 2025, à 19 h, hôtel de ville d'East Hereford sise au 15, rue de l'Église, à East Hereford, le Conseil municipal statuera sur les demandes de dérogations mineures suivantes :

Identification des sites concernés :

Le 106, chemin Paquette, lot 5 487 473, circonscription foncière de Coaticook.
Le 9, route 253, lot 5 486 388, circonscription foncière de Coaticook.

Nature et effets :

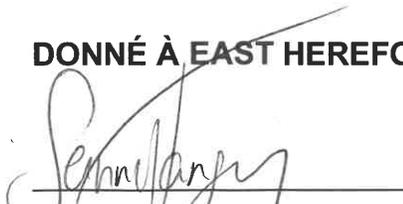
Ces demandes ont pour objet :

- Une dérogation mineure pour régulariser la marge de recul minimum de 15 mètres à 10 mètres conformément à la demande d'un permis (2016-031) sur les bâtiments existants.
- Une dérogation mineure permettant la construction de deux galeries en cours avant et ainsi qu'à l'intérieur de la marge avant située dans la marge d'empiètement.

Conformément à la Loi sur l'aménagement et sur l'urbanisme.

Toute personne intéressée peut être entendue lors de la séance régulière du Conseil municipal le 4 août 2025 à 19 h conformément à l'article 145,6 de la *Loi sur l'aménagement de l'urbanisme*.

DONNÉ À EAST HEREFORD CE 21^e JOUR DE JUILLET DEUX MILLE VINGT-CINQ


Directrice générale et
greffière-trésorière